

## Structures ASE et partenaires de la Protection de l'Enfance à Paris

DIPOSITIF	PUBLIC	MISSION	CONTACT
<p style="text-align: center;"><b>CRIP</b> Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes</p>	<p>Mineurs en danger, en errance</p>	<p>La CRIP 75 recueille, évalue et traite les informations préoccupantes en lien avec les services sociaux et médico-sociaux. Elle a également un rôle de conseil technique auprès des professionnels pour une aide, des conseils sur la procédure, l'estimation des risques, les mesures à prendre</p>	<p>Appeler et envoyer un mail ☎ : 01 42 76 26 17 ✉ : <a href="mailto:crip75@paris.fr">crip75@paris.fr</a> 4 bis, 6 Boulevard Diderot 75012 PARIS Ouvert de 9h00 à 19h00</p>
<p style="text-align: center;"><b>PAS</b> Paris Ados Services</p>	<p>Mineurs</p>	<p>PAS accueille dans l'urgence, des mineurs ayant quitté le domicile familial, en situation de rupture (conflit familial, fugue, violence, errance...) P.A.S peut également héberger les mineurs pour la nuit (Mise à l'abri pour une durée maximale de 72h00) Les parents ou toute autre personne exerçant l'autorité parentale sont informés sans délai, ainsi que le Procureur de la République. Une procédure d'admission à l'Aide sociale à l'enfance est engagée si le jeune ne retourne pas dans sa famille.</p>	<p>Accueil direct, sans rendez-vous 3 rue André Danjon 75019 PARIS Métro : Laumière ou Ourcq ☎ : 01.42.40.20.42  Ouvert 24h00/24h00, 7 jours sur 7</p>
<p style="text-align: center;"><b>DEMIE</b> Dispositif d'Evaluation des Mineurs Isolés Etrangers</p>	<p>Mineurs isolés étrangers</p>	<p>Le DEMIE, point unique d'entrée dans le dispositif de protection de l'enfance à Paris, assure le premier accueil, l'évaluation et l'orientation des mineurs isolés étrangers Le DEMIE procède à l'évaluation de minorité et d'isolement, puis rédige un rapport d'aide à la décision qu'il transmet ensuite à l'Aide sociale à l'enfance.</p>	<p>Accueil direct, sans rendez-vous 5, rue du Moulin Joly 75011 Paris ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h et le mercredi de 11h à 18h</p>

<p><b>SEMNA</b> Secteur Educatif auprès des Mineurs Non Accompagnés</p>	<p>Mineurs isolés étrangers</p>	<p>Ce service est spécialisé dans l'accueil des mineurs isolés étrangers après l'évaluation effectuée par le DEMIE</p> <p>Le service d'accompagnement définit le projet de vie global du jeune, en le formalisant dans le plan d'action personnalisé, et l'oriente vers la structure de l'Aide sociale à l'enfance la plus adaptée à ses besoins (établissements et services d'accueil familial départemental)</p> <p>Recherche d'une prise en charge adaptée.</p>	<p>Les mineurs orientés par le DEMIE après évaluation de leur minorité et de leur isolement</p> <p>☎ : 01 42 76 20 56 4 bis, 6 boulevard Diderot 75012 PARIS.</p>
<p><b>SEJM</b> Secteur Educatif auprès des Jeunes Majeurs</p>	<p>Majeurs de 18-21 ans</p>	<p>Service chargé de l'accompagnement des jeunes majeurs vers l'autonomie</p> <p>Donne à chaque jeune sortant de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) les moyens d'une insertion socioprofessionnelle par un accompagnement social et éducatif (contrat jeune majeur)</p> <p>Le contrat jeune majeur permet de poursuivre ou d'engager une formation, d'accéder aux soins de santé ainsi que d'être aidé dans des démarches administratives</p>	<p>Demande instruite par travailleur social ou jeune lui-même, exceptionnellement par CIP MLP</p> <p>☎ : 01 42 76 40 10 4 bis, 6 boulevard Diderot 75012 PARIS.</p>
<p><b>ADEMIE</b> Action Départementale Envers les Mères Isolées avec Enfant</p>	<p>Mères isolées avec enfant (moins de 3 ans)</p>	<p>L'ADEMIE est compétente pour toutes les décisions de prise en charge d'une femme enceinte ou d'une mère isolée ayant au moins un enfant de moins de trois ans.</p> <p>Centralise toutes les demandes d'accueil en centre maternel et parental pour les familles parisiennes.</p> <p>A réception du dossier, les travailleurs sociaux se mettent en relation avec le professionnel à l'origine de la demande et peuvent informer sur la spécificité de des structures ou échanger sur la pertinence de l'orientation envisagée</p>	<p>Demande instruite par travailleur social, exceptionnellement par CIP MLP</p> <p>☎ : 01 53 27 12 21 – standard 27 rue Titon 75011 PARIS.</p>